

Ecole

Institut national universitaire Jean-François Champollion

Nom de marque / d'usage : ISIS

Sigle : INU Champollion

Établissement public sous tutelle du MENESR

EPCSCP (art. L715-1 du code de l'éducation)

Académie : Toulouse

Site : Albi (81000)

Données certifiées

*Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>*

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2014/03-04 ; 2011/03-02

Objet de la demande d'accréditation

Dossier A : renouvellement à compter du 1er septembre 2017 de l'accréditation à délivrer le diplôme d'ingénieur de l'institut national universitaire Jean-François-Champollion, spécialité "informatique pour la santé" en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti

Dossier E : Extension à la formation continue de la spécialité Informatique pour la santé

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Institut national universitaire Jean-François Champollion
- Vu le rapport établi par Sandrine JAVELAUD (membre de la CTI et rapporteure principale), Arnaud REICHART (membre de la CTI), Antoine CELIER (expert CTI), Christiane MALCORPS (experte internationale CTI), Abakar MAHAMAT ABALI (expert élève ingénieur) et présenté lors de la séance plénière du 11 avril 2017,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

La formation menant au titre d'ingénieur diplômé dans la spécialité « Informatique pour la santé » a été créée 2006 sur le site de Castres par le Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion. Par le décret n°2015-1496 du 18 novembre 2015, celui-ci est devenu l'Institut national universitaire Jean-François Champollion (INU Champollion), établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) sous la forme d'un institut extérieur aux universités (code de l'éducation art. L715-1). L'INU Champollion est notamment destiné à la formation d'ingénieurs diplômés (article 2 du décret n°2015-1496 du 18 novembre 2015).

La formation d'ingénieurs est dispensée au sein du département dénommé « école d'ingénieurs ISIS », qui n'est pas encore constitué en composante L713-9.

L'INU Champollion dispose de plusieurs campus à Albi, Castres et Rodez et est pluridisciplinaire. Il forme plus de 3 800 étudiants (+ 1200 en 10 ans) dont 87% en cycle Licence.

ISIS est le département d'ingénierie de l'INU Champollion qui compte :

- 119 élèves ingénieurs et apprentis (une trentaine de diplômés par an) ; 47 % sont boursiers
- 20 salariés dont 7 EC titulaires et 5 autres enseignants et 8 personnels techniques et administratifs, soit environ un enseignant pour dix élèves
- 26 vacataires et conférenciers

L'Institut propose des formations dans 6 domaines : Arts, Lettres et Langues ; Droit, Economie, Gestion ; Sciences Humaines et Sociales ; Sciences et Technologies ; Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives ; Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé (ISIS).

Les bâtiments de l'ISIS ont été livrés en 2010. Ils représentent 2639 m2 dont 86% sont destinés à l'enseignement. Ils ont été dimensionnés pour accueillir 350 étudiants.

En 2015, l'ISIS s'est dotée d'un living lab « Connected Health Lab » de 220 m2 qui simule deux domaines du parcours patient et qui permet de développer des projets de formation initiale et continue comme des projets de recherche industriels. Ce nouvel équipement, unique en son genre, doit permettre de tester de nouvelles pratiques à l'interface de la formation, des recherches technologiques, cliniques et humaines, du développement industriel et des attentes du monde médical.

ISIS est dirigé par un directeur qui agit sous l'autorité directe du directeur de l'INU. Il dispose néanmoins d'une gouvernance propre : un comité de direction et des instances de concertation (conseil de département et conseil de perfectionnement). Le conseil de département dispose de prérogatives en matière d'organisation de la formation : il examine le projet d'orientation stratégique, les propositions de création et de transformation de poste, le projet de formation et la répartition du budget. Il est composé de 50% de personnalités extérieures et est présidé par un industriel.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place à la rentrée 2016 et s'est réuni deux fois. Il est composé de 30 membres dont 40% de représentants du monde économique, 40% de l'équipe pédagogique et 20% des étudiants.

Le conseil d'ISIS arrête le projet de budget avant transmission pour intégration dans le budget de l'INU. En 2015, le budget est de 509 804€ hors masse salariale Etat (767 804€). La TA représente 26% des recettes (en baisse en 2015). Le coût global par étudiant est de 19 536€. Le budget consacré à la recherche est de 72,18 k€.

Évolution de l'institution

Entre 2006 et 2014, le Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion a été successivement habilité à délivrer le titre d'ingénieur pour 2 ans, puis 1 an et 2 ans. En 2009, la spécialité « informatique » est devenue « informatique pour la santé ».

Par décision du 9 avril 2014, la CTI a habilité pour 3 ans le Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion à délivrer à compter

du 1^{er} septembre 2014 le titre d'ingénieur dans la spécialité « Informatique pour la santé », en formation initiale sous statut d'étudiant et d'apprenti.

Par ailleurs, l'Institut a été autorisée à former quelques ingénieurs en formation continue en se conformant à la délibération n° 2012/11-00 et devra fournir les informations détaillées lors de son prochain examen afin d'être dûment habilitée.

Enfin la Commission des Titres d'Ingénieur a donné un avis positif sur la création d'un premier cycle de formation préparatoire au cycle ingénieur sur le site de Castres dans le cadre d'un partenariat avec l'INSA de Toulouse. ISIS est devenu « INSA Partenaire » ce qui influence notamment sur le recrutement.

Cette décision était accompagnée des recommandations suivantes :

Pour le cycle ingénieur sous statut étudiant et de façon générale :

- Diminuer impérativement les horaires encadrés du cycle ingénieur sous statut étudiant en deçà de 2000 heures.
- Parachever la mise en place d'une démarche qualité sur l'ensemble des processus.
- Concrétiser du point de vue de la mobilité étudiante le développement des relations internationales.
- Poursuivre la mise en œuvre du processus de Bologne en clarifiant l'acquisition des ECTS.
- Veiller à asseoir la notoriété « recherche » de l'établissement et de ses enseignants chercheurs.
- Faire vivre les conseils de département et de perfectionnement avec les représentants du monde économique.
- Structurer l'observatoire des emplois accessibles et des emplois occupés.

En relation avec l'ouverture du premier cycle et de la voie de formation sous statut apprenti :

- Garantir la possibilité d'orientation vers diverses formations à l'issue du cycle préparatoire.
- Disposer à moyen terme des ressources humaines administratives, techniques et enseignantes pour accompagner l'accroissement des effectifs et la multiplication des voies.
- S'attacher à garantir le bon niveau des divers recrutements dans leurs diversités et veiller à l'appétence « santé » des futurs recrutés.
- S'assurer de la montée en compétences des enseignants quant à l'enseignement à distance et à la formation sous statut apprenti.

Toutes les recommandations ont été mises en œuvre ; pour certaines l'engagement est à poursuivre, notamment en ce qui concerne la démarche qualité, la mobilité internationale, le recrutement et la pédagogie.

Formation

Mots clés de la formation définis par l'institut

Systemes d'information, Informatique, E-santé, Santé connectée, Télémédecine
--

L'ISIS propose une unique formation menant au titre d'ingénieur diplômé dans la spécialité « Informatique pour la Santé », sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti.

L'ISIS forme des ingénieurs informaticiens spécialistes des systèmes d'information et opérationnels dans les différents secteurs de la santé (« e-santé »). Initialement construite sur

un seul cycle d'ingénieur (en 3 ans), l'école a ouvert sur Castres son propre cycle préparatoire (en 2015, 15 recrutements post-bac sur 40 ; en 2014, 21 sur 35). Le flux de recrutement post-bac a vocation à devenir le flux majoritaire.

Le cycle préparatoire a été conçu en partenariat avec l'INSA de Toulouse : il s'inspire de celui qui est organisé pour les étudiants de l'INSA (75 % de contenus communs) et comporte une « coloration » informatique et santé. Le cycle ingénieur en 3 ans préparé sous statut étudiant et sous statut apprenti.

Le cycle ingénieur sous statut étudiant comporte 1987 heures encadrées ; sous statut apprenti, ce total est de 1786 heures, dont 20 % en formation à distance (FOAD) durant les périodes en entreprises. Le CFA d'adossment, est le CFA Midisup qui accueille un nombre important de formations d'ingénieurs de la région.

Le recrutement post-bac est calibré sur 24 places (jusqu'en 2016) puis 30, sur le processus de recrutement INSA. Des recrutements CPGE sont proposés (10 places) mais la réalité est encore faible.

Le flux d'apprentis autorisé est de 16. Les 3 premières promotions en ont accueillis seulement 6, 6 et 10.

Actuellement, la féminisation du cycle ingénieur est de 22 % et celle du cycle préparatoire de 38 % en moyenne.

D'ici deux ans, l'institut diplômera chaque année 30 étudiants et apprentis. Le flux initial envisagé est de l'ordre de 50 (35 étudiants et 15 apprentis) mais l'absence de visibilité sur la capacité d'encadrement ralentit la possibilité de progression.

Sur les 3 dernières années, l'institut a diplômé 17 étudiants en moyenne. Le taux d'embauche en sortie de PFE est de 80 %. Le taux d'emploi est de 100 % 3 mois après la sortie de l'école dont 90 % en CDI. 2 diplômés ont poursuivi en doctorat et 3 ont créés leur entreprise (sur un total de 120 diplômés répondant à l'enquête).

ISI a organisé une offre de formation continue diplômante à destination de salariés et de demandeurs d'emploi, avec l'appui de l'INSA Toulouse, ainsi qu'une organisation spécifique pour satisfaire la demande de contrat de professionnalisation sur les semestres 9 et 10.

Le dossier ad-hoc est bien documenté, l'organisation propose une mise à niveau à distance ou sur le site de l'INSA Toulouse, puis les deux années conclusives du cursus étudiant ou du cursus apprenti.

Synthèse de l'évaluation

La CTI note les **points forts** suivants :

- Insertion professionnelle de ses ingénieurs diplômés
- Positionnement de la formation / secteur innovant
- Association de l'entreprise à la formation
- Equipements, bâtiments, « Living lab »
- Soutien des collectivités et des entreprises
- Partenariat INSA
- Université d'été e-santé
- Junior entreprise
- Entrepreneuriat
- Soutien à la vie étudiante

Et les **points faibles** suivants :

- Notoriété
- Flux entrants
- Encadrement en dynamique de croissance
- Temps dégagé pour la socialisation des étudiants/apprentis, temps d'autonomie
- Taux de charge des enseignants (charges administratives)
- Mobilité internationale
- Taux de non diplomation (anglais)
- Plan de développement des systèmes d'information

Opportunités :

- Construction de la maison de campus
- Projets internationaux ; summer school
- Participation aux projets du groupe INSA
- Formation continue qualifiante
- Politique régionale en matière d'apprentissage
- Processus d'assurance qualité
- Développement de l'accueil formation diplômante

Risques :

- Inquiétude des enseignants par rapport à leur carrière (ex : HDR)
- Départ en retraite du directeur
- Isolement géographique
- Anglais
- Projets de formations e-santé dans d'autres établissements

ISIS connaît une croissance lente qui doit être soutenue ; son positionnement original doit sans cesse être approfondi. Cependant les bases essentielles à toute école d'ingénieurs sont désormais présentes : les transitions à venir doivent être gérées avec soin ainsi que la croissance souhaitée. Le développement des relations régionales, nationales et internationales est un enjeu majeur afin de compenser notamment l'implantation géographique. La mise en place du cycle préparatoire intégré modifie la physionomie de l'école : ses répercussions sur le cycle ingénieur devront être évaluées.

Département situé au sein d'un établissement qui dispose d'un nouveau statut, ISIS devrait le moment venu être dotée par l'INU Champollion d'une reconnaissance statutaire (art. L713-9) ainsi que les statuts en donnent la possibilité.

La Commission prend acte favorablement de l'organisation et de l'approche pédagogique spécifique au **contrat de professionnalisation**.

En conséquence,

Premièrement, la Commission des titres d'ingénieur émet un **avis favorable** au renouvellement, pour la **durée maximale de 5 ans** à compter du 1er septembre 2017, de l'accréditation de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion à délivrer le titre d'ingénieur diplômé suivant :

« Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion »
dans la spécialité « **Informatique pour la santé** »
en formation initiale sous statut d'étudiant, sous statut d'apprenti

Deuxièmement, la Commission des titres d'ingénieur émet un **avis favorable**, pour la **durée maximale de 5 ans** à compter du 1er septembre 2017, de l'extension de l'accréditation à la voie de la formation continue, de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion à délivrer le titre d'ingénieur diplômé suivant :

« Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion »
dans la spécialité « **Informatique pour la santé** »
en formation continue

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Créer les conditions d'atteinte par tous du niveau d'anglais requis afin de réduire le taux d'échec à l'attribution du diplôme
- Conforter la croissance des effectifs étudiants et apprentis et celle des activités par un encadrement approprié
- Poursuivre la démarche de management de la qualité
- Assurer un suivi détaillé de l'évaluation des 3 années du cycle de formation sous statut d'apprenti jusqu'à la qualité de l'insertion professionnelle
- Mettre en place la mobilité internationale (étudiants, apprentis, enseignants) sous toutes ses formes
- Poursuivre et amplifier la stratégie partenariale en matière de recherche, de pédagogie et d'action internationale et régionale
- Instaurer le supplément au diplôme

Dans le cadre du passage progressif au calendrier périodique quinquennal, la CTI a décidé d'organiser un audit périodique anticipé des établissements de l'académie de Toulouse, en 2019-2020, afin de prononcer un avis d'accréditation en amont de la contractualisation couvrant les 5 ans de la période du contrat avec le ministère en charge de l'enseignement supérieur (vague A : contrat 2021-2025). Cet audit périodique sera simplifié.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE Master** pourra être attribué - sur demande de l'établissement à la CTI - au diplôme suivant :

« Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion »
dans la spécialité « **Informatique pour la santé** »

Délibéré en séance plénière à Paris, le 11 avril 2017.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 16 mai 2017.



Le président
Laurent MAHIEU